



Sommaire :

Mai-Juin 2015

- p.1 : Retour sur la mobilisation de Bobigny
- p.3 : Expulsions de famille roms à Bobigny
- p.4 : Brèves - sectorisation, cantine gratuite...

Mouvement pour des moyens à Bobigny : une mobilisation constructive à poursuivre

La fin de l'hiver et le début du printemps ont été marqués à Bobigny par une mobilisation importante d'enseignant-e-s et de parents d'élèves pour obtenir des moyens pour l'éducation. Cette mobilisation a été marquée par des actions fortes et prolongées sur trois établissements (Louise Michel, République, Pierre Séward) et par des moments forts de coordination sur la ville, avec les écoles primaires et les parents d'élèves (manifestations du 21 mars et du 5 mai). SUD éducation - qui y a largement participé à la fois sur le plan matériel et par l'investissement de ses militants sur le terrain - en tire un bilan d'étape très positif : il s'agit d'entretenir et d'amplifier la dynamique, de renforcer et pérenniser les efforts de coordination, et de développer le lien avec les mobilisations éparses dans le reste du département. C'est toutes et tous ensemble que l'on va gagner un plan d'urgence pour la Seine-Saint-Denis !



Les raisons de la colère

Fin janvier, les collèges et lycées du département ont reçu leurs dotations horaires globales (DHG), c'est-à-dire l'enveloppe horaire allouée au fonctionnement des établissements pour la rentrée 2015. Les belles déclarations gouvernementales - « Priorité a été donnée à l'éducation, car priorité a été donnée à la lutte contre les inégalités », déclarait François Hollande le 21 janvier - apparaissaient comme de la poudre aux yeux au vu de la réalité du terrain.

À Bobigny, le lycée Louise Michel voyait sa marge d'autonomie réduite d'une dizaine d'heures, et la vie scolaire était toujours amputée d'un surveillant. Au collège République,

pourtant classé REP+, c'était le coup de bambou: la suppression annoncée d'une centaine d'heures sur les quatre prochaines années (soit 10% des moyens de fonctionnement) entraînait en contradiction complète avec les annonces sur la « refondation de l'éducation prioritaire ». Dans les autres collèges, on constatait au mieux un maintien de l'existant (déjà insuffisant, comme à Jean-Pierre Timbaud), au pire une baisse parfois significative des DHG (17 heures en moins à Pierre Séward, une trentaine à Auguste De-laune). Dans le primaire, les classes sont toujours surchargées et des enfants ne sont pas scolarisés faute de places. Les enseignants ne sont pas systématiquement remplacés, les RASED sont insuffisants voire inexistantes dans des écoles pourtant classées REP.

(suite de la p.1) L'austérité dans l'éducation, on la paie au quotidien, dans nos conditions de travail comme dans les conditions d'apprentissage de nos élèves! SUD éducation soutient les établissements mobilisés pour un plan d'urgence pour la Seine-Saint-Denis, et revendique 16 élèves par classe en éducation prioritaire, 23 en lycée, des collèges et lycées à taille humaine, des personnels non enseignants en nombre suffisant.

Une mobilisation contagieuse à Louise Michel, République et Pierre Sépard, malheureusement décalée dans le temps

En réaction à ces DHG scandaleuses, Louise Michel, République et Pierre Sépard se sont mobilisés tour à tour de manière prolongée et déterminée. Dès le 5 mars, le lycée Louise Michel était en grève, journée suivie par un blocage des lycéens et une nouvelle journée de grève le 9. Le 12 mars, enseignants et lycéens participaient à la journée d'action départementale organisée à l'initiative des collèges d'Aubervilliers, animant le rassemblement devant la Direction académique (DSDEN) par le dynamisme des jeunes. Le mercredi 18 mars, une nouvelle journée de grève était organisée, avec un rassemblement devant le rectorat. Le collège République, quant à lui, s'est mis en grève dès le 29 janvier, jour du comité technique spécial départemental (CTSD), instance qui répartit les moyens sur le département; les parents d'élèves y ont organisé une journée école déserte le 3 mars ; enfin le collège a été entièrement bloqué toute la semaine du lundi 23 mars au vendredi 27 mars, et les enseignants se sont remis en grève le 2 avril. Ce jour-là, les parents de Pierre Sépard prenaient le relais, en organisant leur premier jour de blocage, qui devait durer jusqu'au 17 avril, la veille des vacances!

La mobilisation a bien été contagieuse : sans la visite des collègues mobilisés de Louise Michel à République, le collège ne serait peut-être pas parti en blocage reconductible. Et la mobilisation au collège République n'est pas pour rien non plus dans le mouvement de Pierre Sépard. Les trois mouvements ont ainsi pratiquement pris le relais l'un de l'autre! Cette contagion montre que les besoins sont les mêmes partout, et que les moyens d'action sont partagés par de nombreux collègues et parents. On peut déplorer le fait que les trois mobilisations n'aient pas été simultanées: quelle force aurait-on eu alors ! Mais ces habitudes de coordination se construisent dans le temps...

De vrais efforts de coordination à l'échelle de la ville, avec le premier degré et les parents d'élèves

Le 10 mars était organisée une première assemblée générale de ville, relayée notamment par les collègues du collège République, passés faire le tour des établissements à l'occasion d'une journée école déserte le 3 mars. Cette AG, assez fournie pour une première, décidait d'organiser le samedi 21 mars, jour du printemps, une manifestation à travers la ville. Des tracts et des affiches, demandant « le meilleur pour nos

enfants! » étaient très bien distribués et affichés dans toute la ville, notamment les écoles primaires, grâce au soutien actif des parents d'élèves. Le samedi donc, une grosse centaine de parents et d'enseignants défilaient ensemble derrière une banderole reprenant le slogan « nous voulons le meilleur pour nos enfants! », dans une ambiance dynamique et conviviale.

Ces efforts de coordination ont été relancés par les collègues de Pierre Sépard, à l'initiative de deux AG de ville le 9 et le 14 avril. Cette deuxième AG, très fournie, décidait d'organiser une journée d'action dès la rentrée des vacances, le 5 mai. Si les délais choisis étaient très - trop? - courts, il s'agissait dès lors de réussir la mobilisation. Et de fait, la journée école déserte a été très suivie dans les collèges et certaines écoles de la ville, des personnels se sont mis en grève, et la manifestation, suivie du rassemblement, se sont faits dans une ambiance très combative et conviviale.

Deux enjeux se présentent encore à Bobigny : approfondir ces efforts de coordination en conservant l'habitude d'organiser régulièrement des AG de ville ; approfondir les liens avec les autres communes du département, pour revendiquer toutes et tous ensemble un plan d'urgence pour la Seine-Saint-Denis !

On ne pourra pas gagner seuls, établissement après établissement. C'est ce qu'on compris les collègues et parents de la ville, en cherchant à chaque étape à se coordonner. Ces efforts de coordination passent par le fait de se rencontrer fréquemment, de se faire confiance, ce qui passe par l'organisation d'Assemblées générales de ville. SUD éducation défend partout cette stratégie d'organisation à la base, par les personnels et les parents d'élèves, et met tous ses moyens militants à l'oeuvre pour faire vivre les décisions prises dans ces Assemblées générales. Deux enjeux se présentent encore à Bobigny : approfondir ces efforts de coordination en conservant l'habitude d'organiser régulièrement des AG de ville ; approfondir les liens avec les autres communes du département, pour revendiquer toutes et tous ensemble un plan d'urgence pour la Seine-Saint-Denis !

lièrement des AG de ville ; approfondir les liens avec les autres communes du département, pour revendiquer toutes et tous ensemble un plan d'urgence pour la Seine-Saint-Denis !

**RASSEMBLEMENT
APÉRO MILITANT**
— POUR LA DÉFENSE
DE L'ÉCOLE PUBLIQUE
— POUR UN PLAN
D'URGENCE POUR LE 93

LE 16 JUIN À 18H
DEVANT LA DSDEN 93
3 RUE CLAUDE BERNARD, BOBIGNY
APPORTEZ À BOIRE ET À MANGER,
VOS BANDEROLES ET VOS SLOGANS !

Expulsion de familles roms à Bobigny : **une leçon bien apprise**

Au mois de mars, les associations ont appris que le maire de Bobigny, Stéphane de Paoli, souhaitait évacuer les terrains roms encore existant sur la commune : le terrain de la Folie et le terrain de la rue de Paris. Ces expulsions se situent dans la continuité de la politique d'éradication systématique des campements roms menée par la municipalité, et débutée en octobre dernier avec l'évacuation spectaculaire du terrain des Coquetiers. Elles pourraient avoir lieu en juillet.

Depuis mars, il semble qu'aucune mesure n'a été prise pour accompagner les familles, chercher des solutions de relogement pérenne et garantir la poursuite de la scolarité des enfants.

Pourtant, la circulaire du 26 août 2012, relative à l'anticipation et à l'accompagnement des opérations d'évacuation des campements illicites, précise clairement qu'il incombe aux pouvoirs publics, « (...) en initiant le travail le plus en amont de la décision de justice qu'il est possible, de proposer (...) dans une logique d'anticipation et d'individualisation, l'établissement, chaque fois que possible, d'un diagnostic et la recherche de solutions d'accompagnement, dans les différents domaines concourant à l'insertion des personnes (scolarisation, santé, emploi, logement/mise à l'abri...). « Les parcours d'insertion, pour être efficaces, doivent être présentés et expliqués aux intéressés puis, nécessitent que les ménages adhèrent pleinement à ce type de projet (...) »

Il est clair que cette circulaire n'est pas appliquée. Du reste, que Stéphane de Paoli dorme sur ses deux oreilles : cette circulaire, qui visait à mettre un peu d'humanité dans les politiques menées envers ces gens que beaucoup considèrent comme à peine humains, n'est quasiment jamais appliquée – surtout en Seine Saint-Denis.

Et quand bien même elle le serait... Nous arrivons au mois de juin. Quel délai reste-t-il pour anticiper et organiser, sérieusement et en concertation avec les familles et les associations, un véritable plan qui permettrait aux enfants de poursuivre leur scolarité, aux parents qui travaillent de préserver leurs emplois, aux familles de rester unies ?

Pour mémoire, l'expulsion des Coquetiers, présentée comme « exemplaire » par le préfet Leschi, délégué pour l'égalité des chances, avait abouti à une catastrophe. Familles séparées, éparpillées aux quatre coins de la

France – de préférence dans les zones les plus sinistrées qui existent. Les trois quarts des enfants en rupture de scolarité. Des bébés, de jeunes enfants, des femmes enceintes et des vieillards jetés à la rue sous la pluie et les moqueries des CRS. Des familles entières ont passé l'hiver entassées dans des camionnettes, sur des parkings, pour que les enfants puissent au moins aller à l'école.

Mais ici, le cynisme politique est encore plus grand puisque le terrain de la rue de Paris n'est pas un campement illicite. Il fait l'objet d'une convention passée entre l'ancienne municipalité et une association chargée de suivre les familles et de scolariser les enfants. Seulement, le nouveau maire ne souhaite pas poursuivre la convention.

Comme il est commode de traiter les gens de voleurs quand on brise leurs efforts d'insertion économique, en les condamnant à la mendicité ! Comme il est commode de fustiger leurs traditions de nomadisme, quand on expulse à tout bout de champ des populations sédentaires. Comme il est facile de les accuser de ne pas vouloir envoyer leurs enfants à l'école quand on bloque les dossiers en mairie sous prétexte d'absence de justificatif de domicile. Ou quand on empêche les enfants de réussir en les expulsant, au mépris de leurs efforts et de leurs progrès. **Comme il est facile, enfin, de monter les unes contre les autres les communautés des villes pauvres, au lieu de s'attaquer à la pauvreté elle-même...**

Finalement, Stéphane de Paoli en a fort bien tiré les leçons, de l'expulsion des Coquetiers. Et de toutes les expulsions d'ailleurs (environ 260 personnes expulsées chaque semaine en France en 2014, selon l'ERRC). La leçon, c'est que tant que ça ne bouge pas massivement du côté de la société civile, ça peut continuer. Alors, il continue. Pourquoi s'embêter ?

La section SUD éducation Bobigny demande qu'une solution de relogement soit trouvée pour toutes les familles avant l'expulsion des bidonvilles. Après avoir soutenu, par le biais de militant-e-s très investies, les familles des Coquetiers, la section fait actuellement circuler une pétition à trouver ci-joint et à retourner scannée à l'adresse suivante : contact93@sudeducriteil.org.



Pour contacter la section SUD Bobigny :
Premier degré : Maxime Donati (0661687045)
Second degré : Cyrille Candelon (0662872457)

en bref...

LA SECTORISATION PRÉVUE

À BOBIGNY POUR 2015-2016

La sectorisation est l'attribution d'un certain nombre de rues à chaque établissement afin de répartir les élèves harmonieusement. Pour les écoles, c'est la municipalité qui décide, pour les collèges, c'est le conseil départemental.

À Bobigny, la rénovation urbaine a bouleversé profondément la sectorisation du centre ville. En effet, l'arrivée massive de nouvelles familles, qui aurait pu être anticipée, n'a pas donné lieu aux ouvertures nécessaires dans les temps. L'administration a donc cherché « les places disponibles », en répartissant des enfants dans toute la ville, parfois très loin de leur domicile. Puis, il n'y avait plus de « places disponibles » nulle part, et des enfants de nombreux secteurs étaient mélangés, rendant impossible tout comptage réel par école.

Là, l'effet de saturation est tel qu'en maternelle, les enfants qui emménagent actuellement à Bobigny ne sont simplement plus scolarisés, faute de places...

Nous devons défendre la sectorisation et l'ouverture de toutes les classes nécessaires, pour le secteur concerné, sans transfert d'élèves hors de leur quartier. Il n'est pas acceptable qu'un enfant, parce qu'il arrive à Bobigny, fasse une année dans une école en attendant de retrouver une place dans l'école de son quartier. Nous devons défendre les « seuils » qui permettent de calculer le nombre de classes (25 en maternelle, 23 en élémentaire) sans concession.

Pour les collèges, la carte de sectorisation est inadaptée, car deux collèges ont été construits côte à côte, alors qu'un quartier entier en est dépourvu. Résultat, les enfants de l'Étoile vont jusqu'à République, alors que les enfants de Karl Marx (à côté de République) vont à Semard et ceux de Salvador Allende (à côté de Karl Marx) doivent prendre le tramway jusqu'à Timbaud...

Nous devons défendre l'ouverture d'un 5ème collège, permettant à tous les enfants de rester près de leur domicile et avec l'objectif de faire baisser les effectifs dans chaque établissement.

LA CANTINE GRATUITE : DE LA POUDRE AUX YEUX ?

La municipalité a présenté l'action cantine gratuite comme une action sociale visant à aider les familles en difficulté. Pourtant, c'est bien aux familles qui avaient les quotients familiaux les plus élevés que cette aide rapporte le plus...

Par contre, la mairie s'est bien gardée de dire que cette « action » se ferait au détriment de tout le reste : la suppression de Bobigny sur Ourcq, la suppression de la subvention aux bibliothèques d'école, la diminution de la dotation aux classes d'accueil des élèves non francophones (et encore, au départ, ce qui était envisagé, c'était la suppression...), la fin du financement des projets des écoles.

Nous devons diffuser ce message à tous les parents, à tous les enseignants : l'objectif de l'école ce n'est pas uniquement d'aller y manger. Non à l'école low cost! Non à l'école Mac Do!

RYTHMES SCOLAIRES

Le bilan de la réforme des rythmes scolaires sur la ville de Bobigny est alarmant. Sa mise en place s'est faite dans l'urgence, sans aucune concertation, et dans le déni des conditions réelles d'accueil et de contenu des ateliers proposés. Cette réforme ne respecte en rien les rythmes de vie et d'apprentissage des enfants, et participe à la dégradation des conditions de travail des enseignants. Aujourd'hui, certains enfants peuvent avoir jusqu'à 6 h de temps péri-scolaire par jour pour 5 h de classe! Les élèves sont fatigués, ils sont moins concentrés et peinent à s'investir dans les apprentissages. Les enseignants s'inquiètent de cette menace qui pèse sur les progrès de leurs élèves et qui les oblige à faire l'impasse sur certains enseignements. Cette inquiétude n'est en rien confortée par le contenu des activités péri-scolaires, qui s'apparentent le plus souvent à une simple garderie!!

Manque de remplaçants

Sur l'école primaire Cachin par exemple, une classe de CM1 sans enseignant-e depuis janvier, s'est vu attribuer plusieurs contractuel-le-s, puis une enseignante... à mi-temps, avant que les parents ne réagissent et se rendent à l'inspection. Une autre école, où un congé maternité était prévu, a dû attendre plus d'une semaine avant de se voir affecter un-e remplaçant-e.

ATSEM

Toutes les classes manquent de l'aide des ATSEMs qui devraient être présentes toute la journée avec l'enseignant-e, y compris dans les classes de moyenne et grande section, ce qui est le cas dans la plupart des villes du département. Les ATSEMs et les agents de services sont bien souvent en sous-effectif sur les écoles de la ville, rarement remplacées en cas d'absence, même de longue durée.

Scolarisation des 2 ans

La mairie refuse l'ouverture d'une classe de TPS à l'école Marthe Tesson, classée REP+, pour des raisons d'économie de moyens, notamment celui que représente le recrutement d'ATSEM. Pour les 800 enfants d'âge de 2-3ans que compte la ville, il n'existe qu'une seule classe de toute-petite section!!